

Elections dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Les artisans appelés à voter du 1^{er} au 14 octobre pour élire leurs représentants aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat



Du 1^{er} au 14 octobre, les 180 000 entreprises artisanales d'Occitanie sont appelées à désigner leurs futurs représentants au sein de leur CMA départementale et régionale. Après une année de crise sans précédent et au moment où la relance est un enjeu majeur, ces élections revêtent une importance particulière pour confirmer la place de l'artisanat dans notre économie et se faire l'écho des besoins des artisans auprès des instances représentatives de l'artisanat.

Tous les cinq ans, les artisans sont appelés à élire leurs représentants au sein de leur CMA. Chaque CMA est administrée par des élus eux-mêmes artisans : c'est ce qui fait la force du réseau et sa légitimité pour représenter les intérêts généraux de l'artisanat au plan départemental, régional, national et européen. Ces élections sont également les premières depuis la régionalisation finalisée des CMA en janvier 2021 : une réforme majeure qui vise à apporter un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des artisans dans les territoires.

En Occitanie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région fédère le réseau des 13 CMA départementales, et s'appuie sur près de 1 300 agents. Mobilisé au quotidien, le réseau des CMA d'Occitanie accompagne 180 000 entreprises artisanales sur l'ensemble des enjeux et problématiques du secteur : relance économique, digitalisation des entreprises, transition écologique, promotion du savoir-faire des artisans, etc...Il forme également la prochaine génération d'artisans avec ses 150 formations en apprentissage dans 50 métiers. Chaque année, plus de 9 000 apprentis sont formés aux métiers de l'artisanat dans les 13 CFA du réseau. Son siège se situe à Saint-Jean (31).

« Le réseau des CMA est le 1^{er} interlocuteur des artisans auprès des pouvoirs publics. Voter pour ses représentants, c'est décider des hommes et des femmes qui défendront les intérêts de l'artisanat pour les 5 ans à venir. Nous l'avons vu encore cette année, le réseau a joué un rôle majeur pendant la crise sanitaire dans l'accompagnement des entreprises artisanales, et maintenant dans la sortie de crise avec le plan France Relance » rappelle Serge Crabié, président de la CMA de Région Occitanie.

A l'issue des élections, la CMAR Occitanie sera administrée par 325 artisans élus pour 5 ans, soit 25 artisans par département.

Nouveau : le vote en ligne

Tout artisan ou conjoint collaborateur âgé d'au moins 18 ans et inscrit ou mentionné au Répertoire des métiers au 14 avril 2021 est appelé à voter, entre le 1^{er} et le 14 octobre. Le matériel de vote (listes et professions de foi) est envoyé aux 197 000 artisans électeurs par voie postale. Nouveauté cette année : en plus du traditionnel vote par correspondance, les artisans ont la possibilité de choisir de voter en ligne. C'est simple, rapide et confidentiel.

Informations et témoignages d'artisans à retrouver sur artisansvotons.fr
#ArtisansVotons

* L'artisanat en France : 1,7 million d'entreprises, 3,1 millions d'actifs, 12% du PIB français

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
59 T Chemin Verdale 31240 Saint-Jean - www.artisanat-occitanie.fr